

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2268

Edition du
06 janvier 2020

DANS CE NUMÉRO

Un manifeste pour une société juste (Jean-Pierre Ghelfi)

Thomas Piketty, «Capital et idéologie», Ed. du Seuil, Paris, 2019, 1232 pages

Industrie pharmaceutique: le revers de la médaille (Jean-Daniel Delley)

La performance économique des pharmas ne doit pas faire oublier leurs coûteuses lacunes

Horlogerie: quand la Comco perturbe la mécanique (Yvette Jaggi)

Les bonnes intentions ne suffisent pas pour assurer une concurrence efficace dans un secteur complexe

Deux livres d'histoire aux approches fort différentes! (Pierre Jeanneret)

Une histoire de la Suisse moderne en BD et un condensé de l'histoire vaudoise

Un manifeste pour une société juste

Thomas Piketty, «Capital et idéologie», Ed. du Seuil, Paris, 2019, 1232 pages

Jean-Pierre Ghelfi - 19 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35884>

«La société juste est celle qui permet à l'ensemble de ses membres d'accéder aux biens fondamentaux les plus étendus possible. Parmi ces biens fondamentaux figurent notamment l'éducation, la santé, le droit de vote, et plus généralement la participation la plus complète de tous aux différentes formes de la vie sociale, culturelle, économique, civique et politique. La société juste organise les relations socio-économiques, les rapports de propriété et la répartition des revenus et des patrimoines, afin de permettre à ses membres les moins favorisés de bénéficier des conditions d'existence les plus élevées possible. La société juste n'implique pas l'uniformité ou l'égalité absolue. Dans la mesure où elle résulte d'aspirations différentes et de choix de vie distincts, et où elle permet d'améliorer les conditions de vie et d'accroître l'étendue des opportunités ouvertes aux plus défavorisés, alors l'inégalité des revenus et de propriété peut être juste. Mais ceci doit être démontré et non supposé, et cet argument ne doit pas être utilisé pour justifier n'importe quel niveau d'inégalité, comme cela est trop souvent fait.» (p. 1113)

Cette longue citation de [Capital et idéologie](#) résume tout le propos et toute l'ambition de

son auteur, Thomas Piketty. Ce livre n'est pas à proprement parler un ouvrage d'économie consacré aux inégalités de toute nature dans le monde.

C'est d'abord un manifeste pour une société juste. La présentation et la description des multiples aspects des inégalités ne visent pas tant à enrichir les statistiques — même si Thomas Piketty et une soixantaine d'instituts universitaires de par le monde ont progressivement constitué la plus vaste base de données sur ce thème. Tous les chiffres, tableaux et graphes présentés ont pour but principal de montrer que les inégalités s'opposent à l'instauration d'une société juste.

L'ouvrage est certes trop technique et trop volumineux pour constituer un manifeste que chacun pourrait brandir lors de manifestations dénonçant les dérives du capital, mais l'intention et l'objectif sont bien là.

Rien de naturel

Les inégalités n'ont rien de naturel nous dit Piketty. Elles ont été fabriquées de toutes pièces. Elles sont le produit d'idéologies changeantes selon les époques et les régimes. Mais elles ont toujours eu le même objectif: justifier les inégalités en les qualifiant de naturelles, d'inévitables, même

de nécessaires.

Capital et idéologie entend démontrer que les inégalités, surtout lorsqu'elles se perpétuent et atteignent des proportions excessives, constituent une perversion de l'article premier de la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#), adoptée le 10 décembre 1948 par l'Onu: «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»

Le fonctionnement de nos sociétés s'est tant éloigné de la mise en pratique de ce principe qu'il est devenu indispensable de proposer un nouveau modèle. L'instrument pour réduire les inégalités réside dans une conception revue et renouvelée de la fiscalité qui doit devenir beaucoup plus progressive, aussi bien sur les revenus, les fortunes que sur les héritages. Mission impossible? Piketty est persuadé du contraire. La très forte progressivité de l'impôt que des pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont appliquée dans les années 1950-1970 est allée de pair avec une croissance de l'économie qui n'a jamais été aussi élevée (les fameuses Trente Glorieuses de Jean Fourastié).

Le contraire est vrai

A partir de 1980, le paradigme a changé. Les partisans du nouveau libéralisme sont parvenus à faire prévaloir l'idée qu'une telle progressivité de l'impôt serait confiscatoire et qu'elle condamnerait les pays qui la pratiquerait à la stagnation économique.

C'est pourtant le contraire qui est vrai. Au cours de la période récente, les inégalités ont recommencé à s'envoler pour prendre des proportions considérables, alors même que les salaires des travailleuses et travailleurs ont pratiquement cessé de progresser et que, d'une manière générale, le rythme de développement a très nettement ralenti. Les inégalités ne sont pas propres aux pays développés. Elles ont pris, si faire se peut, des proportions encore plus sidérantes dans les anciens pays communistes que sont la Russie et la Chine, toute populaire qu'elle continue de se désigner.

Les inégalités, hormis qu'elles heurtent la conscience, peuvent aussi avoir des effets délétères. Elles avaient atteint des niveaux encore plus extrêmes au 19^e siècle. On ne peut s'empêcher de penser que cette situation a contribué à plonger de nombreux pays, en Europe et ailleurs, dans la folie d'autodestruction de la première moitié du 20^e siècle.

Piketty ne le dit pas explicitement (sauf erreur), mais comment ne pas imaginer que l'accaparement actuel du pouvoir et des richesses par un petit nombre pourrait lui aussi provoquer de nouvelles violences?

Une très forte progressivité des impôts doit permettre de financer la couverture des dépenses publiques pour la santé, l'éducation, l'enseignement, la formation professionnelle initiale et continue, la préservation du milieu naturel, la retraite. Ces financements, selon Piketty, doivent être suffisants pour que tout le monde, surtout les plus modestes, puissent bénéficier de ces prestations.

Un nouveau socialisme participatif

Les inégalités sont étroitement liées à la propriété et à sa transmission. Lorsque l'esclavage a été aboli, les colons ont été indemnisés pour couvrir le préjudice de ce qui a été considéré comme une «*expropriation*». A aucun moment cependant, l'idée même d'en faire autant pour les torts subis par les ex-esclaves n'a été envisagée.

Pour autant, Piketty n'entend pas abolir la propriété. Il propose plutôt, au moyen d'une fiscalité adéquate, de faire tourner la propriété — qu'il dénomme «*propriété sociale*»

—, de manière que chaque génération doive en quelque sorte la conquérir par son travail et ses propres mérites.

Comment mettre en œuvre une modification si profonde du fonctionnement de la société? Piketty ne cache pas que le mieux serait de procéder à l'échelle mondiale. La perspective étant aléatoire et lointaine, ces objectifs devraient être mis en place progressivement dans un pays ou un groupe de pays dont les populations les partageraient, la France et l'Union européenne, par exemple.

A l'évidence, la pratique prendra plus de temps à se réaliser qu'il n'en a fallu pour en formuler la théorie. *Capital et idéologie* tient donc plus du manifeste que d'un guide pratique. Mais n'est-ce pas le propre d'un manifeste de formuler des propositions utopiques dont l'application changerait la face du monde?

Les inégalités portées aux niveaux qu'elles ont atteints sont mortifères. Une forte progressivité des impôts sur le revenu, la fortune et l'héritage doivent permettre d'édifier le monde juste que Thomas Piketty appelle de ses vœux. Il est convaincu que cette perspective égalitaire est possible. Elle dessinerait, dit-il, les «*contours d'un nouveau socialisme participatif du 21^e siècle*».

Industrie pharmaceutique: le revers de la médaille

La performance économique des pharmas ne doit pas faire oublier leurs coûteuses lacunes

Jean-Daniel Delley - 22 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35893>

L'industrie pharmaceutique helvétique «*apporte une contribution déterminante à la qualité de vie ainsi qu'à la prospérité de la population suisse*». Ce constat établi par [Interpharma](#), l'association regroupant les acteurs suisses de la branche qui pratique la recherche, repose sur de solides indicateurs économiques. En 2018, cette industrie a offert 46'800 emplois directs et 207'000 emplois indirects, générant une valeur ajoutée directe de 36 milliards de francs, soit 5,4% du PIB. Première du classement, elle contribue à 38% de la valeur des exportations.

La stratégie des pharmas à l'horizon 2030 vise à maintenir cette position. Mais attention, plusieurs signes indiquent une dégradation possible. En cause non pas les pharmas elles-mêmes, mais la Suisse: notre pays recule au classement de la compétitivité et l'horizon fiscal s'assombrit puisque l'OCDE veut combattre la concurrence entre les pays.

Dès lors, Interpharma préconise une série de mesures qui devraient consolider la position de ses membres. Tout d'abord un accès large et rapide aux médicaments innovants: en comparaison internationale, la Suisse tarde

trop à délivrer les autorisations de commercialisation. Ensuite le remboursement assuré pour les patients. L'association mentionne encore un contexte fiscal attrayant - à cet égard elle a été bien servie par la dernière réforme de la fiscalité des entreprises -, ainsi que la disposition d'une main-d'œuvre qualifiée qu'assure la libre circulation des personnes.

Tout cela au grand bénéfice du patient qui figure au centre des préoccupations de la branche, comme ne manque pas de le souligner Interpharma.

Voilà pour le côté face, plus souvent évoqué que le revers de la médaille. Car les entreprises pharmaceutiques font trop souvent la une de l'actualité judiciaire, par exemple pour [entrave à la concurrence](#) et corruption ([ici](#) et [là](#)). Plus grave encore, le retrait de nombreuses pharmas de la recherche et de la production d'antibiotiques efficaces, un secteur peu profitable, alors même que les autorités de santé [prévoient](#) une forte augmentation des décès pour cause d'infection bactérienne d'ici le milieu du siècle.

Et gravissime même, la légèreté manifestée par les pharmas face aux effets indésirables de leurs produits:

un médicament contre l'hypertension [contaminé](#) par des agents cancérogènes, parce que produit en Asie pour en abaisser le coût de fabrication; un médicament contre l'ostéoporose qui s'avère [dangereux](#) dès lors qu'on abandonne le traitement et dont les lanceurs d'alerte subissent menaces et pressions; l'anti-douleur Vioxx qui provoque 700 décès en Suisse. Et l'on peut allonger la liste. Sans parler des produits dont l'efficacité reste proche de zéro.

L'actualité pointe les traitements anticancéreux novateurs, vendus à des prix astronomiques. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, de l'[Herceptin](#) de Roche, facturé 2'095 francs pour un coût de production estimé à 50 francs environ. Les pharmas se refusent obstinément à fournir les données qui pourraient justifier de tels prix, se cantonnant à des généralités sur le coût de la recherche.

L'industrie pharmaceutique est un fleuron de l'économie helvétique. Mais à quel prix pour le système de santé, pour les patients et pour l'image de la Suisse? Le patient au centre, proclame Interpharma. Le revers de la médaille nous inciterait plutôt à voir le profit au cœur de cette activité.

Horlogerie: quand la Comco perturbe la mécanique

Les bonnes intentions ne suffisent pas pour assurer une concurrence efficace dans un secteur complexe

Yvette Jaggi - 31 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35907>

En langage fédéral, l'acronyme Comco désigne la Commission de la concurrence, autorité indépendante de milice composée de 13 membres. Elle est soutenue par un Secrétariat permanent, occupant quelque 70 personnes, rattaché au département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. A lire la récente [décision](#) concernant les mouvements mécaniques qu'elle a communiquée le 19 décembre, Comco devrait plutôt se traduire par Commission de la confusion.

On comprend que l'entreprise principalement concernée, la société ETA, filiale du Swatch Group, ne sache pas à quelle décision se vouer, entre l'accord à l'amiable conclu le 21 octobre 2013, la procédure de réexamen déclenchée par la Comco le 13 novembre 2018, la décision du 19 décembre 2019 et à la décision que la Comco se réserve encore de prendre en été 2020!

Selon l'accord à l'amiable de 2013, ETA devait progressivement diminuer ses livraisons de mouvements mécaniques à ses entreprises clientes d'ici au 31 décembre 2019. Et cela dans l'idée - plutôt naïve - que ces dernières développeraient pendant ces 6 années d'intervalle leur propre production au lieu de se contenter de bénéficier des investissements en matière de

recherche et de rationalisation consentis par leur puissant fournisseur. A plusieurs reprises mais sans grand effet, le Secrétariat de la Comco a rappelé l'échéance de la fin 2019 que la Commission vient donc de rendre exécutoire.

Mesures provisionnelles et conflictuelles

Sauf que cette décision de la Comco est assortie de mesures provisionnelles qui n'arrangent rien, sèment la confusion et plongent l'horlogerie dans un [imbroglio juridico-mécanique](#) sans précédent. En effet, pour tenir compte du retard pris dans la procédure dite de réexamen déclenchée par la Comco en 2018, cette dernière prolonge jusqu'au 31 décembre 2020 l'obligation de livrer les commandes passées en 2019. Lesquelles ont été minimales compte tenu de l'échéance attendue et tout récemment confirmée.

[Nick Hayek](#), fils de Nicolas et patron de Swatch Group depuis 2010, ne décolère pas au vu d'une décision irréaliste qui ne tient pas compte des délais usuels dans l'industrie horlogère pour la programmation des différentes productions en commande. Pour 2020, ETA est provisoirement autorisée à poursuivre ses livraisons, mais aux seules PME. Or ces

dernières viennent aussi de l'apprendre et ne savent du coup plus trop à qui s'adresser dans l'immédiat pour obtenir les quantités nécessaires des différents modèles de mouvements mécaniques dont elles ont besoin. En pratique, selon Nick Hayek, la reprise effective des livraisons dans les quantités et spécifications voulues pourrait avoir lieu au mieux en automne 2021. Dans l'immédiat, il annonce le dépôt d'une plainte (*voir cependant le complément en fin d'article*).

Les commentateurs ne manquent pas de critiquer la décision de la Comco et plus encore les irréfléchies mesures provisionnelles soudainement décrétées. Du blogueur [Olivier Muller](#), fin connaisseur des affaires horlogères, à [Andrea Martel](#), journaliste spécialisé à la NZZ, tous reprochent à la COMCO ses contradictions. En effet, elle ne s'est guère distinguée dans cette affaire.

Le pouvoir et le credo du Secrétariat

La [défense de la concurrence](#) est une tâche cruciale dans une économie de marché, rappelle la Comco en ouverture de son site Internet - d'où l'autocélébration n'est pas bannie. De fait, l'application de la [loi fédérale sur les cartels](#) (chapitres 4 et 5) n'est pas mission facile dans un pays où

les groupes d'intérêts pèsent lourd dans les processus politiques comme dans les affaires économiques. Les organisations faïtières de l'économie sont représentées ès qualités au sein même de la Comco où economiesuisse, la Fédération romande des consommateurs, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union suisse des paysans et l'Union syndicale suisse disposent d'un siège quasiment réservé dans la durée.

Certes, aux termes de la loi elle-même, le Secrétariat propose et la Comco dispose. Mais, dans la pratique, les dossiers arrivent à la Commission solidement ficelés, au terme d'enquêtes et de tractations au long cours. Car *«le Secrétariat applique la loi de manière ferme et sans compromis, tout en adoptant une attitude de partenariat, empreinte de fair-play, envers ses interlocuteurs... Il se veut un centre de compétence et partenaire privilégié des autorités et des entreprises en matière de concurrence.»* Et se dit *«guidé par le credo de la concurrence efficace, principe directeur de la loi sur les cartels»*. Dont acte.

Ce credo a de toute évidence guidé l'accord à l'amiable de 2013. Avec un succès qui révèle qu'un duopole de fait peut tenir lieu de situation de concurrence efficace. En effet, la société [Sellita](#), établie à La Chaux-de-Fonds et spécialisée notamment dans la conception et la fabrication de

mouvements mécaniques de qualité, a sans doute fortement augmenté ses ventes sur le marché suisse ces dernières années. Cette évolution vraisemblable n'est pas démontrable dans la mesure où Sellita *«veille à la plus stricte confidentialité en vue de préserver au mieux les intérêts de ses clients, parfois concurrents entre eux»*.

Mais le succès obtenu par l'affaiblissement programmé d'ETA et la consolidation en Suisse d'une société concurrente auparavant active surtout sur les [marchés étrangers](#) se retourne de fait gravement contre Swatch Group, pour des questions de calendrier. Les délais prévus par les mesures provisionnelles sont incompatibles avec ceux de la production et de la livraison des produits horlogers.

La Comco connaît parfaitement le marché de l'horlogerie, auquel elle consacre régulièrement un passage dans son [rapport annuel](#), en page 14 pour l'exercice 2018. Mais de toute évidence, elle peine à tenir compte des échéances qu'elle a elle-même fixées. Il ne lui reste qu'à réparer, si possible, le tort fait à Swatch Group pour assurer une concurrence vraiment efficace.

Complément du 5.1.2020

Dans une [récente interview](#), Nick Hayek revient sur le dossier Comco. Il rappelle tout d'abord les trois raisons pour

lesquelles Swatch a souhaité - et finalement obtenu en 2013 - la suppression progressive de l'obligation faite à sa filiale ETA de livrer ses mouvements mécaniques.

Certains clients achetaient pour revendre, avec profit, des pièces qu'ils écoulaient le plus souvent sur le marché de Hongkong. Ce commerce nuisible à l'horlogerie helvétique et au *Swiss Made* faisait porter à l'entreprise ETA tout le poids du risque lié à l'innovation. Dans ces conditions, seul le développement d'une réelle concurrence pouvait améliorer la situation.

Effet obtenu: en 2013, ETA livrait deux millions de mouvements à plus de 200 clients; en 2019 ses ventes n'atteignaient plus que 500'000 pièces à quelque 60 clients. Dans les mêmes années, Sellita augmentait sa part de marché à quelque 60%, avec des ventes atteignant 1,2 million de mouvements.

Pour le patron de Swatch, la situation est claire: l'obligation de livrer faite à ETA devait disparaître comme convenu à la fin de 2019 et non *de facto* en 2022, suite aux retards pris par la Comco. D'autant que cette même année disparaîtra aussi la protection du brevet pour un important composant des mouvements détenu par Nivarox, une autre société du groupe Swatch, laquelle fournit les clients tiers, y compris Sellita.

Deux livres d'histoire aux approches fort différentes!

Une histoire de la Suisse moderne en BD et un condensé de l'histoire vaudoise

Pierre Jeanneret - 18 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35873>

Une version très positionnée à gauche de l'histoire suisse au 20e siècle

Disons-le d'emblée: [Le Siècle d'Emma](#) correspond à une vision «gauchiste» de l'histoire, une vision que ne renieraient pas les membres de SolidaritéS. Cela dit, l'ouvrage est fort intéressant et répond bien au besoin de rendre vivante, voire passionnante, une histoire suisse contemporaine souvent considérée à tort comme terne. Sous sa forme originale de BD, le livre devrait sans doute obtenir un beau succès auprès du jeune public. Il est dû à la plume incisive d'Eric Burnand, journaliste d'enquêtes à la TV bien connu, tandis que les dessins, très parlants, ont été conçus par Fanny Vaucher, artiste qui a déjà publié plusieurs ouvrages.

Comme son sous-titre l'indique, le livre veut raconter l'histoire d'«une famille suisse dans les turbulences du 20e siècle», et cela à travers quatre personnages, deux femmes et deux hommes.

La première «héroïne» est Emma, née avec le siècle à Granges/SO. Le lieu n'est pas anodin. C'est là que se produisit l'épisode le plus meurtrier de la grève générale de 1918, sur laquelle est

centrée cette première partie. Le déroulement de cet important conflit social est bien montré. Des pages d'encarts (hors BD proprement dite) présentent la biographie du leader socialiste Ernst Nobs, «meneur de grève», et du lieutenant-colonel Henri Guisan, alors «briseur de grèves» qui veut «faire rentrer la canaille dans son repaire». Emma va subir directement les conséquences de la tuerie par les militaires, qui aura fait trois morts.

La deuxième partie est centrée sur le frère d'Emma, Franz, qui va suivre un tout autre chemin. Nous sommes en 1937. Mis sur la liste noire comme ancien gréviste, cet employé de banque au chômage, vivant de petits boulots, en veut aux «proprios juifs». Il se laisse gagner par les idées frontistes. Un encart nous présente Max Keller, adhérent du Front national anticommuniste et antisémite, qui deviendra plus tard officier SS en Allemagne.

En 1943, Franz se laisse aller – poussé par la pauvreté autant sinon plus que par conviction – à livrer des secrets militaires au Reich, ce qui entraînera sa fin tragique. Nouveau portrait de Guisan en encart, cette fois nommé le «général du peuple», à propos duquel on peut cependant regretter certains termes dépréciatifs utilisés par les auteurs, comme «il se pose

en adversaire résolu du conseiller fédéral Pilet-Golaz» ou encore «il se profile comme le fer de lance de la résistance à Hitler», deux expressions qui peuvent laisser croire à une absence de sincérité de sa part. En outre, le livre donne une image certes en partie véridique, mais un peu trop systématique de syndicats embourgeoisés et pusillanimes. Enfin, si les ambiguïtés du socialisme réformiste méritaient d'être critiquées, il ne faudrait pas oublier les progrès sociaux qu'il a obtenus par une voie certes non révolutionnaire.

Le troisième personnage mis en exergue dans cette constellation familiale est Thomas, né en 1939 du mariage entre Franz et une Allemande. Il va vivre à Lausanne. C'est l'époque du rock'n roll, qui l'intéresse davantage que la politique. Mais celle-ci le rattrape. A travers Thomas et ses amours avec une jeune Italienne, on touche, avec beaucoup de justesse et de sensibilité, au problème des saisonniers et des travailleurs étrangers en général. On pourra cependant regretter le portrait assez sévère de Willi Ritschard, qui se résume à la présentation d'un «syndicaliste nationaliste», lui qui fut aussi le seul conseiller fédéral issu du monde ouvrier, ce qui lui

valut une grande popularité, accentuée par son décès précoce.

Enfin, avec la quatrième figure de cette *saga*, Véronique (née en 1947), nous arrivons à l'année 1975. Cette partie est presque entièrement consacrée aux mouvements féministe et antinucléaire. Dans des pages subtiles, on assiste aux conflits, dans le mouvement féministe, entre «bourgeoises» et MLF, «privilegiées» et «enragées». Le mouvement des squats et de la vie communautaire apparaît aussi, avec ses désillusions et séparations. Petit bémol là également: le traitement un peu trop généreux réservé à la conseillère fédérale Elisabeth Kopp, qui ne serait que la victime «des frasques de son voyou de mari». Dans cet épisode comme dans les précédents, les propos des personnages sonnent juste, et les images en disent autant que le texte.

On le voit, certains jugements et partis pris peuvent être discutés. Il n'empêche qu'il faut vivement saluer la publication de cette BD politique, qui donne des problèmes et conflits de la Suisse au 20e siècle une image globalement juste, et surtout présentée de manière vivante et moderne.

Eric Burnand & Fanny Vaucher, *Le Siècle d'Emma. Une famille suisse dans les turbulences du 20e siècle, Lausanne, Antipodes, 2019, 207 pages.*

L'histoire vaudoise en format de poche

Trente ans après la publication du dernier volume de la fameuse *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* (1970-1984), une monumentale et novatrice *Histoire vaudoise* est parue en 2015. Ce gros volume de 560 pages, comprenant 800 illustrations et pesant 2,3 kilos, avait rassemblé 20 auteurs (dont le soussigné).

Mais qui l'avait réellement lu intégralement? Sous l'égide de l'historien Olivier Meuwly, l'Association pour l'histoire vaudoise a donc décidé d'en diffuser une version *digest*, à l'attention d'un large public. Celle-ci vient de paraître.

Forte de 160 pages, cette [version résumée](#) a été rédigée par Corinne Chuard, qu'il faut louer pour son excellent travail de synthèse. Quant à Laurent Pizzotti, responsable de l'iconographie dans le gros ouvrage et dans cette version de poche, il a également fait un travail remarquable. Ses illustrations - photographies d'objets, de tableaux, de portraits, mais aussi dessins qui rendent bien compte de la vie quotidienne à toutes les époques - ont été très judicieusement choisies et «*collent au texte*».

Grâce à ce petit volume, on parcourra avec intérêt toutes les époques. En commençant par la préhistoire, trop souvent méconnue. Puis c'est le temps des Helvètes, jusqu'à la conquête romaine, qui a laissé de nombreuses traces, des

ruines d'*Aventicum* à l'adoption du latin qui deviendra le français. Après une période assez troublée où s'affrontent Alamans, Burgondes et Francs, le Pays de Vaud (première mention du *Pagus Waldensis* en 765) vit sous le règne des comtes puis ducs de Savoie et connaît un grand essor urbanistique: sont alors fondées Yverdon, La Tour-de-Peilz, Morges, Rolle et de nombreuses autres localités.

La conquête bernoise se fait en deux étapes (1476 et 1536). Leurs Excellences dirigeront leurs sujets vaudois avec efficacité mais souvent de manière humiliante. Elles leur imposent la Réforme protestante. Après la tentative de libération par le major Davel, le Siècle des Lumières sera propice aux arts et à la littérature. Signalons notamment la publication de la célèbre *Encyclopédie d'Yverdon*, qui fait concurrence à celle de Paris.

En 1798, les armées françaises libèrent le Pays de Vaud, qui accède au rang de canton suisse en 1803. Celui-ci, réputé à tort si calme, connaîtra pourtant deux révolutions, la première libérale en 1830, la seconde radicale en 1845!

Dans un canton resté très agricole, le 19e puis le 20e siècle vont néanmoins être marqués par un grand essor technologique et industriel: bateaux à vapeur sur le Léman, chemins de fer, horlogerie dans le Jura, naissance de Nestlé et des Ateliers mécaniques à Vevey... L'existence des

ouvriers reste cependant précaire, ce qui provoque la création du parti socialiste. La crise économique des années 30 sera durement ressentie. Mais le 20e siècle vaudois est aussi celui de Ramuz, d'Ernest Ansermet, de la tour Bel-Air, premier gratte-ciel en Suisse, de la machine à Tinguely qui fit sensation à l'Expo 64, de Maurice Bégart...

Une critique cependant: on pourra estimer que la part dévolue dans le livre au parti radical est un peu trop

importante. Elle donne notamment l'impression que tous les progrès sociaux peuvent leur être attribués. Il est vrai que, si les débats concernant le Paléolithique ou la période savoyarde se limitent à un cénacle d'universitaires, ceux concernant l'époque contemporaine sont plus brûlants, et que leur traitement était plus délicat.

Voilà un très sommaire «résumé du résumé». On le

voit, tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle sont abordés dans ce petit ouvrage qui use d'une langue accessible à tous et qui est, répétons-le, superbement illustré. Désormais, Vaudoises et Vaudois n'auront plus d'excuse pour ignorer leur histoire!

Corinne Chuard (texte) et Laurent Pizzotti (illustrations), Histoire vaudoise, un survol, Bibliothèque historique vaudoise et Infolio, 2019, 160 pages.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Un manifeste pour une société juste

<https://www.seuil.com/ouvrage/capital-et-ideologie-thomas-piketty/9782021338041>

<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Industrie pharmaceutique: le revers de la médaille

<https://www.interpharma.ch/fr/communiqués-de-presse/8183-la-place-pharmaceutique-suisse-en-2030-une-industrie-forte-dans-un>

<https://www.24heures.ch/savoirs/sante/tf-confirme-amende-infligee-trois-geants-pharmaceutiques/story/26143046>

https://www.bilan.ch/entreprises1/les_groupes_pharmas_face_a_la_justice

<https://www.lacote.ch/articles/economie/pharma-le-balois-novartis-accuse-par-la-grece-d-avoir-soudoye-des-milliers-de-medecins-et-fonctionnaires-658293>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Gesundheit/MCR1-NDM1-und-woran-wir-alle-draufgehen-konnten>

https://www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/news/mitteilungen/erneut_verunreinigunginvalsartan-medikamentengefunden.html

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Gesundheit/Unispital-Lausanne-deckt-Medikamentenskandal-auf>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Gesundheit/Krebsmedikamente-Die-unglaublichen-Margen-der-Pharmaindustrie>

Horlogerie: quand la Comco perturbe la mécanique

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77625.html>

<https://www.letemps.ch/economie/comco-plonge-lhorlogerie-un-imbroglio-juridicomecanique>

<https://www.nzz.ch/wirtschaft/die-weko-verlaengert-die-liefervereinbarung-fuer-swatch-tochter-eta-ld.1529567>

<https://blogs.letemps.ch/olivier-muller/2019/12/16/quand-la-comco-vient-deregler-la-chaine-de-valeur-horlogerie/>

<https://www.nzz.ch/meinung/keine-glanzleistung-der-weko-im-fall-der-swatch-group-ld.1529605>

<https://www.weko.admin.ch/weko/fr/home.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19950278/index.html#>

<https://www.weko.admin.ch/weko/fr/home/la-comco/secretariat.html>

<http://www.sellita.ch/index.php/fr/manufacture>

<http://fr.worldtempus.com/article/mouvements-sellita-est-devenue-importante-elle-gene-cest-evident-10957.html>

<https://www.weko.admin.ch/weko/fr/home/la-comco/rapports-annuels.html>

https://www.nzz.ch/wirtschaft/nick-hayek-swatch-group-will-uhrwerk-markt-nie-mehr-dominieren-ld.1531385?mktcid=nled&mktcval=105_2020-01-03&kid=nl105_2020-1-3

Deux livres d'histoire aux approches fort différentes!

https://www.antipodes.ch/librairie/le_siecle_emma-864-detail

<https://s-a-v.org/Histoire-vaudoise-un-survol-111.html>